



**N°291**

**CIRCULAIRE GENERALE**

**05 janvier 2016**

## **STAGE FÉDÉRAL DE FORMATION SYNDICALE**

**du Lundi 21 au Vendredi 25 mars 2016 inclus  
à la FEDECHIMIE FO - PARIS (75)**

- « La Négociation Collective Entreprise et Branche »*
- « Rôle et Attributions du Délégué Syndical »*
- « Rôle et Attributions du Délégué Syndical Central »*
- « Loi Rebsamen : conséquences sur les IRP »*

*Ce stage s'adresse principalement aux Délégués Syndicaux et aux Délégués Syndicaux Centraux.*

Organisé en liaison avec le Centre de Formation des Militants Syndicalistes (C.F.M.S.) de la Confédération FORCE OUVRIERE, ce stage sera axé principalement sur la négociation collective et les rôles et attributions des Délégués Syndicaux et Délégués Syndicaux Centraux d'entreprises et la loi Rebsamen sur les IRP :

- Bref rappel de l'histoire de notre organisation syndicale**
- Domaines et niveaux de négociation** (établissement, entreprise, groupe, branche professionnelle),
- Rappel et conséquences de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité**
- Nouvelles obligations comptables**
- Conséquences de la « loi Rebsamen » sur les IRP**

### *Respectez les délais d'inscriptions*

**La FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE vous demande d'être rigoureux dans le retour des candidatures pour respecter la contrainte des délais imposés, si une session n'a pas un minimum de candidatures, nous nous verrons dans l'obligation de l'annuler.**





Pour une prise en compte des candidatures, et compte tenu du **déla** de **prévenance à respecter vis-à-vis de l'employeur (1 mois)**, il est indispensable que la fiche ci-jointe, complétée avec le maximum de soins pour la session de formation du 21 au 25 mars 2016 inclus, **soit retournée à la :**

**FEDECHIMIE FORCE OUVRIERE,  
60 rue Vergniaud  
75640 PARIS CEDEX 13**

Pour un retour par mail : [fedechimie\\_cgtfo@wanadoo.fr](mailto:fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr)

Par fax : 01 45 80 08 03

**Avant le : VENDREDI 19 FEVRIER 2016  
DERNIER DÉLAI**

**Les candidatures retenues vous seront confirmées.**

Le CFMS, responsable des stages, vous indiquera en retour le mode opératoire et les conditions pratiques du stage (frais, pertes éventuelles de salaire, intendance générale à la Fédération).

Nous remercions à l'avance les syndicats de l'importance qu'ils attacheront à la réussite de ce stage en respectant ces quelques indications.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Fédération.

*Comme en 2015, les stages fédéraux auront lieu à la Fédéchimie FO au 60 rue Vergniaud - Paris 13<sup>ème</sup>.*

*La **confirmation est impérative avant le 19 février 2016** pour permettre la réservation des chambres par la Fédération.*

*Merci de prendre toutes dispositions pour être présents dans les locaux de la Fédéchimie dès le début du stage, le lundi 21 mars à partir de 11h00, la fin du stage est prévue le vendredi 25 mars 2016 à 14h00.*

**Pas de prise en charge pour d'éventuels frais le dimanche 20 mars 2016.**

*Les déplacements seront remboursés **sur justificatifs** sur la base d'un billet SNCF 2<sup>ème</sup> classe, pour les déplacements en voiture, le remboursement se fera à partir de 3 passagers par véhicule.*

***Il n'y aura aucun remboursement de taxi.***

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

***Email : [fedechimie\\_cgtfo@wanadoo.fr](mailto:fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr) - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>***